

## Assemblées Générales des Actionnaires

- Approbation d'un dividende brut de €0,35
- Approbation des nominations proposées

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de Bekaert, qui a eu lieu aujourd'hui, s'est déroulée sous la présidence de M. Jürgen Tinggren, Président du Conseil d'Administration, et a traité principalement les sujets suivants.

L'assemblée a approuvé le bilan et le compte de résultats clôturés au 31 décembre 2019, tels qu'établis par le Conseil d'Administration, de même que l'attribution d'un dividende brut de €0,35 par action.

Le *dividend ex-date* est le 14 mai 2020. Le dividende sera payable le 20 novembre 2020 par les banques suivantes: ING Belgique, Banque Degroof Petercam, BNP Paribas Fortis, KBC Banque, et Belfius Banque pour la Belgique, Société Générale pour la France, ABN AMRO Banque pour les Pays-Bas et UBS pour la Suisse.

L'assemblée a pris connaissance du rapport annuel du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019, et a approuvé le rapport de rémunération pour 2019. L'assemblée a donné décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leurs mandats au cours de l'exercice 2019 et a approuvé la rémunération des Administrateurs.

L'assemblée a accepté les propositions suivantes:

- Le mandat de M. Oswald Schmid en tant qu'administrateur est confirmé pour une période de deux ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2022;
- Mme Henriette Fenger Ellekrog est élue administrateur indépendant pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2021;
- Mme Eriikka Söderström est élue administrateur indépendant pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2021;
- M. Christophe Jacobs van Merlen est réélu administrateur pour un terme de quatre ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2024;
- Mme Emilie van de Walle de Ghelcke est réélue administrateur pour un terme de quatre ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2024;
- M. Henri Jean Velge est réélu administrateur pour un terme de quatre ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2024.

Communiqué de presse correspondant: le 12 mars 2020: [Bekaert annonce des changements au niveau du leadership et la proposition de nomination de nouveaux administrateurs](#)

L'assemblée a approuvé un nombre de dispositions de changement de contrôle.

Une Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires a également eu lieu aujourd'hui. L'assemblée a modifié les statuts de la société pour les mettre en conformité avec le nouveau Code des sociétés et des associations, a étendu l'objet de la société et a accordé certaines autorisations au Conseil d'Administration (notamment celles d'acquiescer, de prendre en gage et d'aliéner des titres propres et d'augmenter le capital).

Les Assemblées Générales ont eu lieu à huis clos conformément l'Arrêté Royal n°4 du 9 avril 2020 portant des dispositions diverses en matière de copropriété et de droit des sociétés et d'associations dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19.

## Profil

Bekaert ([bekaert.com](https://www.bekaert.com)) est à l'échelle mondiale leader sur ses marchés et leader technologique dans le domaine de la transformation et de revêtements de fil d'acier. En offrant de manière continue de la valeur ajoutée à nos clients de par le monde, nous nourrissons l'ambition d'être leur fournisseur préféré de produits et de solutions de fil d'acier. Bekaert (Euronext Bruxelles: BEKB) est une entreprise globale, employant 28 000 personnes dans le monde, ayant son siège en Belgique et réalisant un chiffre d'affaires global de €5 milliards.

## Disclaimer

Le présent communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent les opinions actuelles de la direction concernant des événements futurs, et sont sujettes à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent conduire les résultats réels à être sensiblement différents de résultats ou de performances futurs exprimés par le présent communiqué de presse ou qui pourraient en être déduits. Bekaert fournit les informations reprises dans ce communiqué à la date d'aujourd'hui, et n'assume aucune obligation d'actualiser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué à la lumière d'informations nouvelles, d'événements futurs ou autrement. Bekaert rejette toute responsabilité pour toutes déclarations faites ou publiées par des tiers, et n'assume aucune obligation de corriger des données, informations, conclusions ou opinions inexacts publiées par des tiers au sujet du présent ou de tout autre communiqué de presse diffusé par Bekaert.

## Contact Presse & Investisseurs

Katelijn Bohez  
Téléphone: +32 56 76 66 10  
E-mail: [katelijn.bohez@bekaert.com](mailto:katelijn.bohez@bekaert.com)

[bekaert.com](https://www.bekaert.com)